

Auralog



Mots – clé : Education Nationale, apprentissage des langues, lycéens, e-learning, TICE, éducation.

TELL ME MORE choisi par le Ministère de l'Education Nationale pour les stages d'anglais proposés aux lycéens cet été !

Paris, le 17 juillet 2009- Auralog, confirme sa position de leadership sur le marché de la formation en langues. TELL ME MORE, sa solution pédagogique, a été sélectionnée par le Ministère de l'Education Nationale pour être utilisée lors des stages d'anglais mis en place pendant les vacances scolaires. Ces stages sont accessibles librement et gratuitement jusqu'à la rentrée et l'élève pourra ensuite utiliser le logiciel pour ses révisions jusqu'à fin septembre.

La solution TELL ME MORE, déjà reconnue d'Intérêt Pédagogique par le Ministère, démontre que la ressource en ligne complète efficacement le travail effectué en présentiel avec les élèves.

Enfin des stages gratuits pour améliorer son anglais !

A l'initiative du Ministère de l'Education Nationale, des stages sont organisés cet été à l'attention des **lycéens**, essentiellement dans le domaine de l'apprentissage de l'anglais. Animés par des enseignants volontaires, des assistants d'anglais ou des locuteurs natifs, ils se déroulent sur **une semaine**, à raison de **trois heures par jour pendant cinq jours**.

L'objectif essentiel de ces stages est de développer la **compétence orale** des élèves.

Pour cette raison, les enseignants sont encouragés à faire appel à l'**utilisation des TICE** (technologies de l'information et de la communication pour l'éducation), et notamment de la ressource en ligne www.tellmemoreducation.com, accessible librement et gratuitement pour les enseignants et les élèves, tout au long de la période de stage et **jusqu'au 30 septembre 2009**.

Les lycéens pourront ainsi se connecter **depuis leur établissement ou leur domicile** et travailler leur maîtrise de l'oral, notamment grâce aux très nombreux exercices basés sur la

technologie de la **Reconnaissance Vocale**, permettant de participer à des dialogues ou de travailler la prononciation et la phonétique.

En se confrontant à des documents authentiques et grâce au dialogue avec l'ordinateur, l'élève pourra progresser à son rythme et prendre confiance dans sa capacité à s'exprimer en anglais.

TELL ME MORE sélectionné par le Ministère

La sélection de la solution TELLMEMORE par le Ministère de l'Education Nationale, qui l'avait déjà « Reconnue d'Intérêt Pédagogique », démontre que la ressource en ligne **complète efficacement** le travail effectué en présentiel avec les élèves.

Le choix du Ministère a reposé sur trois critères essentiels :

- 1) Ressources bénéficiant de la marque RIP (Reconnu d'Intérêt Pédagogique)
- 2) Support pédagogique capable de permettre le développement des compétences orales dans les domaines de la compréhension et de l'expression : la technologie de la reconnaissance vocale et la possibilité de dialoguer en continu, grâce par exemple aux activités de dialogue, ont donc été essentielles dans le choix de TELL ME MORE.
- 3) Support permettant un apprentissage mobile : l'objectif est de permettre une immersion linguistique de l'élève, les supports doivent donc être accessibles en ligne (ce qui est le cas de TELL ME MORE) ou bénéficier de possibilités d'extraction, de type export MP3.

Un quatrième critère peut être ajouté : celui de l'acte citoyen. En participant gracieusement à ces stages d'été, Auralog **contribue à une meilleure maîtrise des langues par les lycéens français.**

Denis Reybard, Responsable Marketing Education d'Auralog précise : « Nous avons accepté ce défi pour montrer que nous nous associons aux actions consistant à promouvoir le développement des compétences orales des élèves, activité souvent peu développée en classe du fait d'effectifs chargés ».

Une fois de plus Auralog s'illustre sur le marché de l'Education !

Premier éditeur en France à avoir introduit la technologie de la Reconnaissance Vocale dans ses logiciels d'enseignement, Auralog a décliné TELL ME MORE sur 3 marchés : Grand Public, Formation Professionnelle et Education, avec son portail **www.tellemoreeducation.com**. Des milliers d'établissements scolaires dans le monde et plus particulièrement en France (lycées de la région Ile de France, écoles de commerce ou d'ingénieurs) sont équipés de cette version Education.

Un accès élève, sur un compte individuel accompagné d'un parcours de formation personnalisé, permet de travailler en classe, en labo de langues, mais aussi depuis le domicile

pour les devoirs, via une simple connexion internet. L'enseignant quant à lui dispose d'un espace spécifique lui permettant de suivre la progression des lycéens dans leur apprentissage.

A propos d'Auralog :

Créée en 1987 par Nagi Sioufi, Auralog est spécialisée dans **l'édition de solutions e-learning pour l'apprentissage des langues**. Premier éditeur en France à avoir introduit les technologies de **Reconnaissance Vocale** dans ses logiciels d'enseignement, **Auralog a décliné TELL ME MORE en portail pour la Formation Professionnelle et l'Education, en Ecole de langues en ligne sur Internet, et en DVDrom pour les particuliers**. La méthode TELL ME MORE est reconnue d'intérêt pédagogique par le Ministère de l'Education Nationale. Des milliers d'établissements scolaires en France (lycées de la région Ile de France, écoles de commerce ou d'ingénieurs) et dans le monde (Universités de Burgos, Leipzig, Naples...) sont équipés de la version Education. La version Entreprises, élue Blended Solution de l'année 2007, est utilisée par des grands Groupes internationaux dont 60% des entreprises du CAC40. Les DVDrom Tell Me More pour le grand Public occupent plus de 50% de part de marché valeur en France (source GFK-2008). La société Auralog, qui a obtenu en 2009 le trophée Chef d'Entreprise Magazine de la PME la plus active à l'export, compte maintenant 350 employés, a ouvert plusieurs filiales aux USA, en Allemagne, Chine, Espagne et Mexique et forme plus de 7 millions d'utilisateurs dans le monde.

Plus d'informations : www.tellmemore.fr

www.ressources-stages-langues.education.fr

ESCAL Consulting
Contacts Presse

Karine Berthier
Email : karine@escalconsulting.com
Tel : 01 44 94 95 63

Eglantine de Cossé Brissac
Email : eglantine@escalconsulting.com
Tel : 01 44 94 95 65